

## Salles-la-Source

### La société hydroélectrique change de gérant

Salles-la-Source doit son nom à une source qui sort d'un cirque de falaises entourant le village, départ du ruisseau le Créneau et le traversant par une succession de cascades. Depuis le Moyen Âge les habitants ont disposé de nombreux moulins pour utiliser l'énergie potentielle de cette eau. Dans les années 1930, c'est une usine hydroélectrique, construite avec des capitaux privés, qui grâce à des barrages souterrains et une conduite forcée utilise cette eau pour la transformer en électricité en la turbinant au creux de la vallée.

Depuis lors, des particuliers et des associations ont saisi les tribunaux pour faire en sorte que les cascades ne soient plus asséchées et que l'exploitation se fasse dans la légalité. Le dernier jugement rendu en 2018 par le Tribunal Judiciaire de Rodez en 2018 et devenu définitif, il y a un an, le 3 janvier 2022 a prononcé l'interdiction de gestion contre Jean-Gérard Guibert. C'est maintenant officiel, l'information vient d'être publiée sur le site d'Infogreffe. C'est désormais Génies Imbert, originaire de Saint-Geniez-d'Olt, qui vient d'être nommé gérant de la Société Hydroélectrique de Salles-la-Source pour une durée de 3 ans.

Le président de l'association « Ranimons la cascade ! », Bernard Gauvain, reste pour sa part un peu sceptique : « *Reprendre*



**Après de nombreuses procédures, un minimum d'eau est maintenant restitué à partir de la conduite forcée en amont, pour alimenter les célèbres cascades de Salles-la-Source.**

*une gérance à plus de 80 ans fait craindre à la nomination d'un « homme de paille » sans grande responsabilité. Quoiqu'il en soit, c'est lui qui aura à assumer la responsabilité des procès encore en cours. Le prochain devrait avoir lieu dans les mois qui viennent puisque la date de clôture définitive de l'affaire, fixée au 5 janvier de cette année par la Cour d'Appel Administrative de Toulouse, est désormais dépassée. »*

Actuellement ce sont de nombreux visiteurs qui viennent chaque jour admirer le spectacle de la grande cascade qui jouit maintenant d'un débit minimum restitué à partir de la conduite forcée.